

Ce portail est conçu pour simplifier et faciliter vos démarches administratives et financières.

Il vous permet de consulter, gérer en ligne, imprimer toutes les informations qui vous concernent.

## **UNE QUESTION?**

Contactez nos équipes : hotlineadherents@aismt13.fr



# SOMMAIRE

1. POUR SE CONNECTER À VOTRE ESPACE3
2. PRISE EN MAIN DE VOTRE ESPACE5
2.1 Vos informations
2.2 Vos contacts
2.3 Liste de vos salariés9
2.4 Vos factures et votre échéancier11
2.5 Vos déclarations12
2.6 Demandes et annulations de rendez-vous16
2.7 Vos synthèses d'activité17



## 1. POUR SE CONNECTER À VOTRE ESPACE

Pour vous connecter à **votre espace administratif et financier**, vous devez accéder dans un premier temps au site de l'AISMT13 : www.aismt13.fr



Une nouvelle fenêtre s'affiche.





Saisissez ensuite votre numéro adhérent ainsi que le mot de passe que nos équipes vous ont communiqués.



Lors de votre première connexion, il vous sera demandé de modifier votre mot de passe afin d'assurer une totale confidentialité.

 Vous accédez alors à la page d'accueil de votre espace administratif et financier.







#### 2. PRISE EN MAIN DE VOTRE ESPACE

Au sein de votre espace, vous retrouverez l'ensemble des informations financières et administratives concernant votre entreprise.

Une fois connecté, une nouvelle page d'accueil s'affiche, ainsi que plusieurs onglets sur le côté de votre écran.

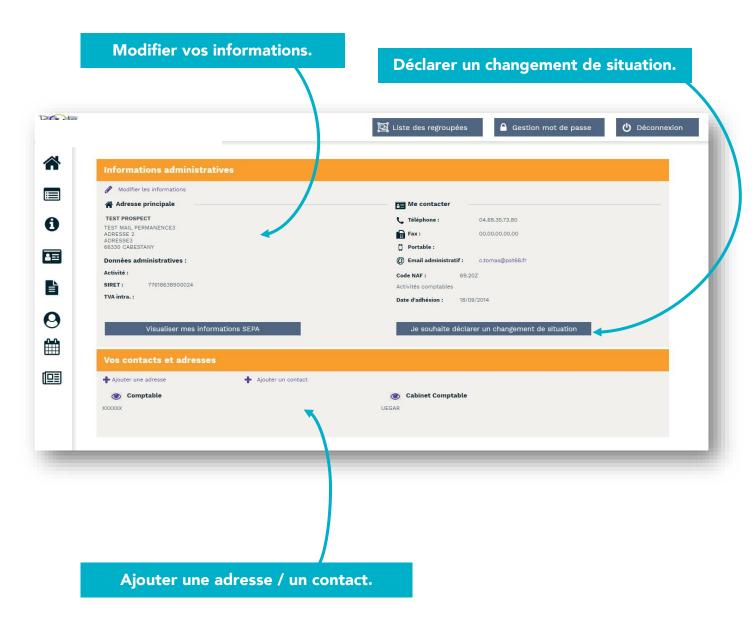






#### 2.1 Vos informations

Vous avez ici différentes possibilités.



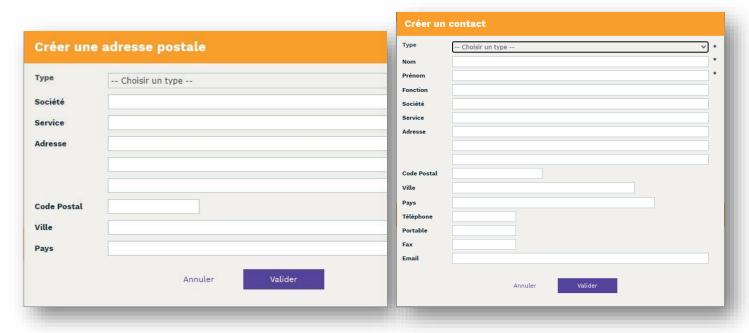
- Vous avez ainsi la possibilité d'ajouter une adresse (filiale ou autre).
- Vous pouvez également ajouter le ou les contact(s) : coordonnées de votre DRH, de votre cabinet comptable...

En bref, la ou les personne(s) de confiance qui gère(nt) ce portail!



#### **ATTENTION**

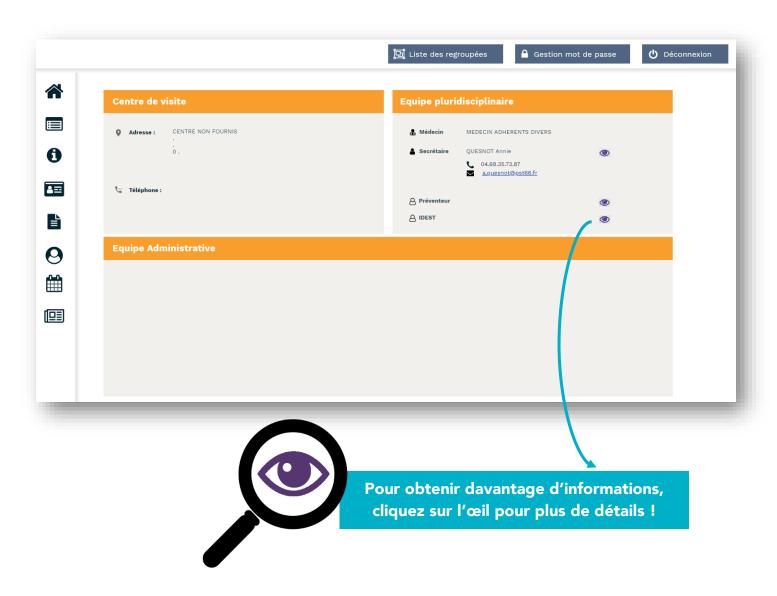
Tout changement de situation sera directement visible dans votre espace et sera également partagé à nos services.





# 2.2 Vos contacts

Vous retrouvez dans cette partie les coordonnées de votre service de prévention et de santé au travail, mais aussi celles du médecin au travail et du secrétariat médical assurant le suivi de vos salariés.

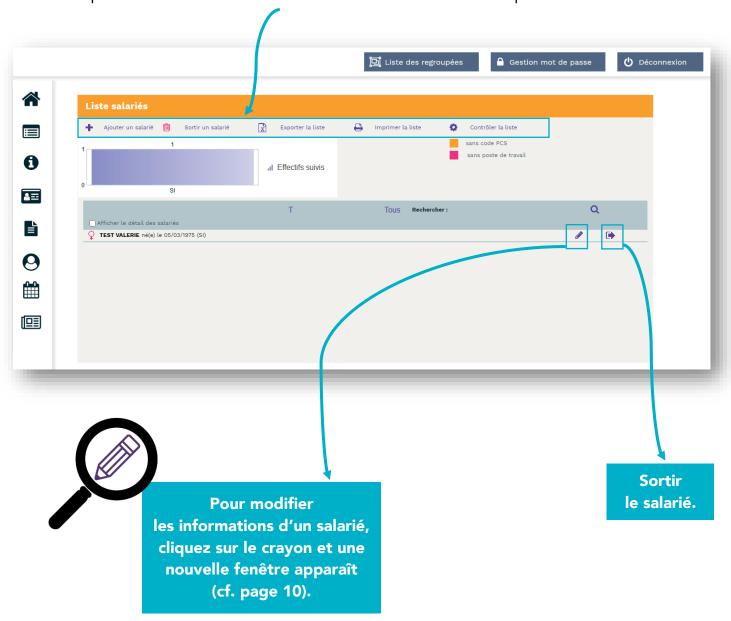


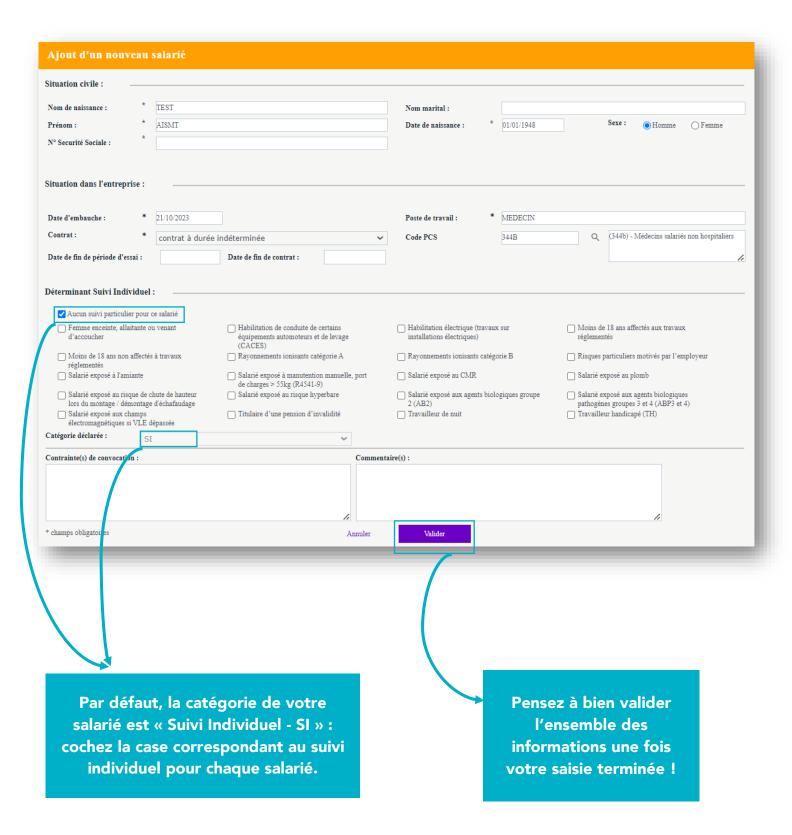




#### 2.3 Liste de vos salariés

Vous avez ici la possibilité d'ajouter ou de sortir vos salariés de votre effectif, d'exporter la liste de ces derniers sur un fichier Excel ou de l'imprimer.

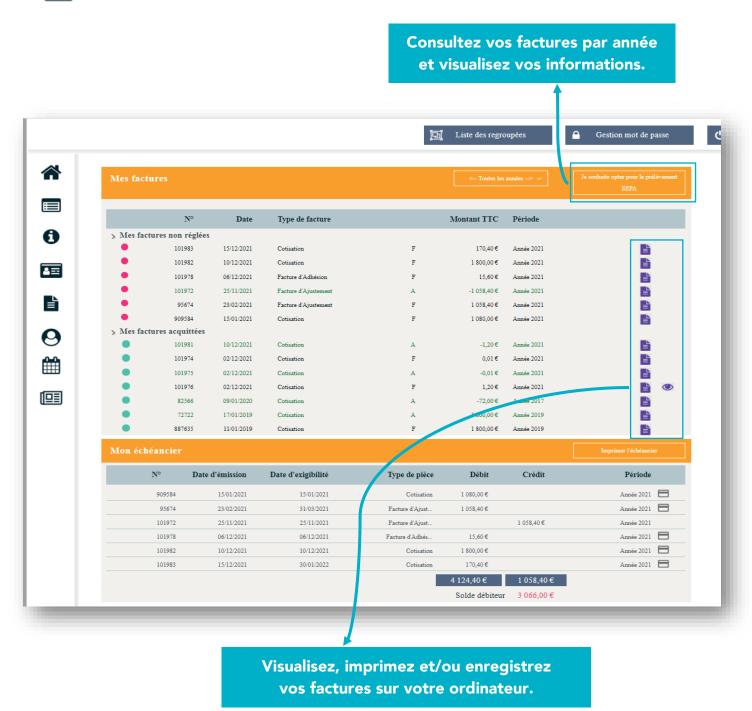








#### 2.4 Vos factures et votre échéancier



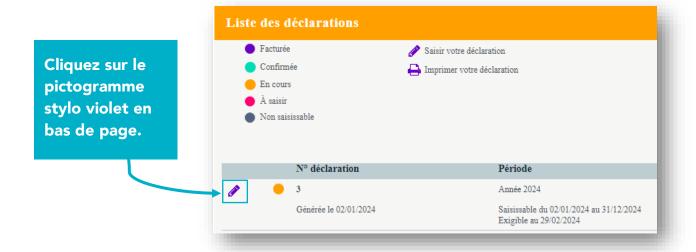
NB : Merci de privilégier le règlement de vos factures par chèque, virement ou prélèvement automatique, vous aurez ainsi la possibilité de payer plusieurs factures en même temps.



# 2.5 Vos déclarations

Retrouvez ici l'ensemble de vos **déclarations de cotisations, d'effectif**... On vous guide pas à pas.









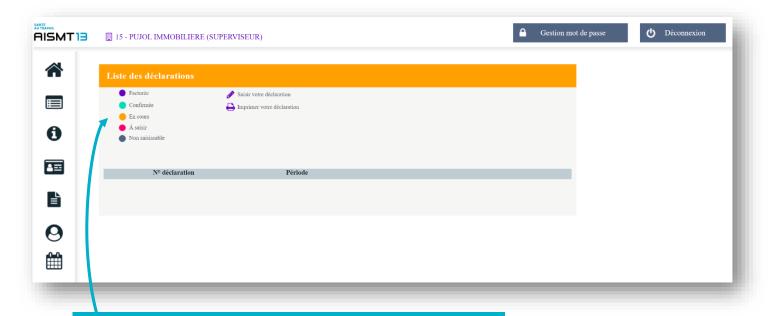
#### Complétez la gestion des déterminants de votre établissement en cochant les cases. Déclaration : Gestion des déterminants de votre établissement Précédent Liste des déterminants réglementaires pour les salariés Femme enceinte allaitante ou venant d'accoucher Habilitation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage (CACES) Habilitation électrique (travaux sur installations électriques) **Puis cliquez** Moins de 18 ans non affectés à travaux réglementés Rayonnements ionisants catégorie B sur « Suivant ». Risques particuliers motivés par l'employeur Salarié exposé à l'amiante Salarié exposé à manutention manuelle, port de charges > 55kg (R4541-9) Salarié exposé au CMR Salarié exposé au plomb Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage Salarié exposé au risque hyperbare Salarié exposé aux agents biologiques groupe 2 (AB2) Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4) Salarié exposé aux champs électromagnétiques si VLE dépassée ☐ Titulaire d'une pension d'invalidité Travailleur de nuit Travailleur handicapé (TH) Déterminants particuliers à votre établissement











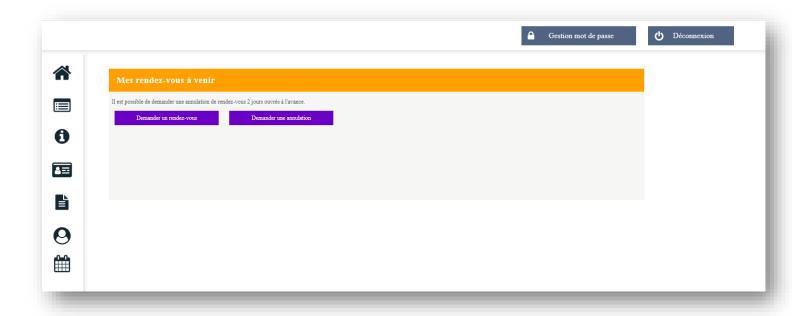
Grâce à un code couleur, vous serez informé en temps réel du traitement de chacune de vos déclarations.





### 2.6 Demandes et annulations de rendez-vous

Prévoyez l'ensemble des **rendez-vous liés au suivi de santé de vos salariés** et consultezles à votre guise. Vous pouvez aussi demander une annulation des rendez-vous.







#### 2.7 Vos synthèses d'activité

Cet onglet vous permettra d'avoir une vue d'ensemble des différentes actions réalisées par votre service de prévention et de santé au travail au sein de votre entreprise (Actions en Milieu de Travail, sensibilisations, etc.).

Cette synthèse est consultable par année.

